

GROUPEMENT
 de
 COMPAGNIE ~~QUERBEKADRON~~
 de
 UNITÉ
 P.V. N° 180 28/3 / 1979

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ.-

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
 20h / 20h 30
79 30 62 64
 26 mars 79

OBJET DE LA PROCÉDURE
 Observation en vol d'un objet volant non identifié
 Référence : C.M. N° 32 600 MA/GEND.T. du 2 août 1968

ENQUÊTE

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE
AUTRE	

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Procès-verbal de synthèse.
2	P.V. audition de témoin S , D .
3	P.V. audition de témoin L , S .
4	P.V. audition de témoin T épouse B , M .
5	P.V. audition de Témoin S , J .

FRS 29.8.79

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
 NOMBRE D'EXEMPLAIRES

~~X~~ M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A

1 Monsieur le Préfet de à
 1 Monsieur le Procureur de la République à
 1 GENERAL, Commandant la région aérienne

2 Monsieur le Ministre de la défense, Direction de la Gendarmerie et de la justice militaire, bureau emploi renseignement.

1 ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de Groupement LE

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)
 N° 5453 - 5 MAI 1978

VU ET TRANSMIS PAR: le COLONEL, commandant la C.R.G. du

DATE, SIGNATURE, CACHET

le Lt Colonel G
 chef de l'Etat-major

DESTINATAIRES

GENDARMERIE NATIONALE	
GROUPEMENT	de
COMPAGNIE	de
UNITE	
PROCÈS VERBAL	N° 180 28/3 / 1979

PROCÈS-VERBAL

d'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIFS

PIÈCE N° 1

AFFAIRE

OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

22 h 00
26 mars 79.

ANALYSE - RÉFÉRENCE

1 Analyse : Observation en vol d'un objet volant non identifié.
Reference : CM N° 32 000 MA GEND.T. du 2 août 1968.-

NOUS SOUSSIGNÉS 1 T , J , gendarme, officier de police judiciaire,
D , H , gendarme, agent de police judiciaire,

VOUS LES ARTICLES

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.
LE 28 mars 1979 A 14 HEURE(S) 45, au bureau de notre brigade, se présente mademoiselle S ; elle est accompagnée de mademoiselle L ; toutes deux désirent faire une déposition à la suite de leur observation faite le lundi 26 mars 1979 au soir, dans les airs au Nord de d'un objet volant non identifié.

Mademoiselle S , entendue (pièce n° 2) circule sur le chemin départemental n° (Ex), au volant de sa 2 CV Citroën entre et . Sa compagne L est assise auprès d'elle. C'est entre 22 heures et 22 heures 30 qu'elles ont vu à l'Est d'une ligne reliant un objet dont les formes n'ont pu être déterminées en raison de la nuit mais éclairé par trois feux.

L'un est de couleur blanche ressemblant au flash d'un appareil photographique; les deux autres sont clignotants l'un de couleur rouge et l'autre de couleur verte.

// CONSTATATIONS MESURES PRISES //

LIEUX : L'objet volant non identifié a été vu au Nord de à l'est d'une ligne reliant cette localité à la dernière observation se situe à la verticale de ().

MESURES PRISES : Par message radio, nous avons rendu compte de ces faits à notre commandant de compagnie.
Le mardi 27 mars 1979 à 21 heures en compagnie de ces deux témoins, nous nous sommes rendus au carrefour des CD et D où nous sommes restés en observation jusqu'à 24 heures sans que le phénomène se reproduise.

Le 28 mars 1979, nous avons fait appel à témoin dans la presse. Deux témoins se sont manifestés madame B , M et S , J .

.../...

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

Voir 88

ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.

DATE DE CLOTURE

LE 23 avril 1979

SIGNATURE (S)

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ

SIGNATURE ET CACHET

DESTINATAIRES

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

O.M.

A ce jour 23 avril 1979, aucun autre témoin ne s'étant manifesté, nous clôturons le présent procès-verbal.

Nous joignons à chaque expédition du présent procès-verbal une photocopie de la carte michelin sur laquelle on peut lire en rouge le point de départ, le sens de marche et le dernier lieu d'observation par les témoins de l'objet volant non identifié.

-----// ENQUETE //-----

Mademoiselle S (Pièce n° 2) ne peut situer à quelle altitude se trouvait l'objet mais pouvait être à quelques kilomètres à l'Est du CD. Les formes de l'engin ne sont pas déterminées. L'appareil ne ressemble pas à un avion en vol pas plus qu'à un hélicoptère; il se déplace rapidement verticalement et à angle droit. Elle précise que l'OVNI a certainement eu une influence sur le moteur de sa voiture. A aucun moment, elle n'a vu l'objet atterrir. (T1 sur la carte)

Mademoiselle L, S, entendue (Pièce n° 3) déclare avoir vu le même phénomène, dans la même direction. Elle précise que d'autres voitures circulaient sur le CD en direction de et qu'elle voyait les feux stop s'allumer souvent lui laissant croire que ces usagers de la route apercevaient aussi l'objet volant non identifié à l'Est de cette route. Elle précise la largeur du feu rouge qui peut avoir 60 centimètres environ. (T2 sur la carte)

Madame T, M, épouse B, entendue (Pièce n° 4) déclare qu'elle n'a pas aperçu d'objet le lundi 26 mars au soir. Elle a vu le 26 février vers 21 H.30 un OVNI éclairé par deux feux l'un orange l'autre vert dans la même direction que les premiers témoins; cet objet se déplace horizontalement puis verticalement à très grande vitesse. Elle ajoute que le même phénomène s'est reproduit les lundis 5 et 12 mars 1979. (T3 sur la carte).

Monsieur S, J, (Pièce n° 5) circulait sur l'autoroute entre et a commencé à voir le 26 mars vers 22 H. l'OVNI éclairé par trois feux l'un blanc paraissant prendre des photos les autres clignotant l'un rouge l'autre vert. Il était alors à hauteur de la localité de il a perdu de vue l'objet vers 22 H.30 alors qu'il était à hauteur de la voie dévivement nord de. (T4 sur la carte).

Fait et clos à

le 23 avril 1979

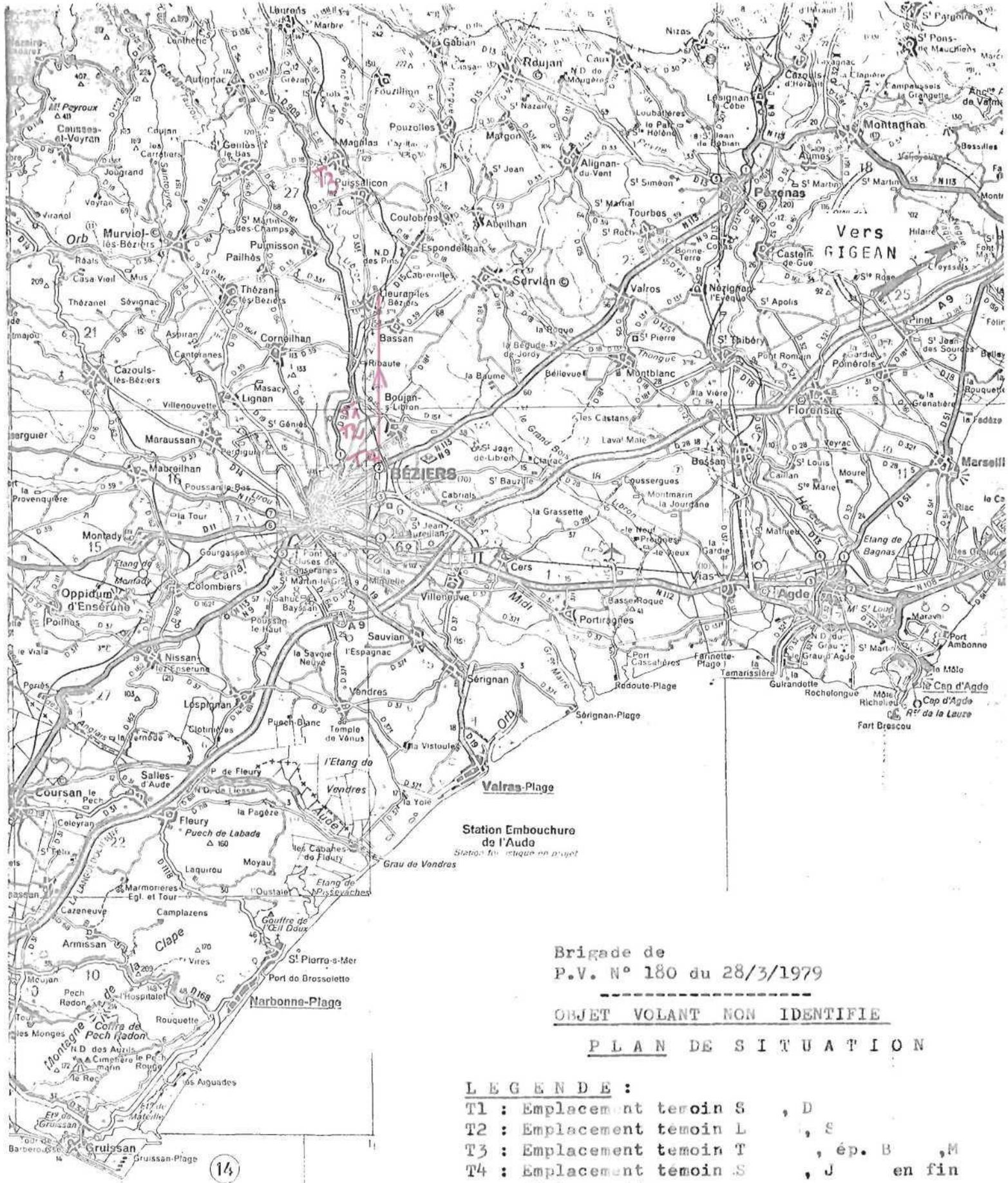
Le gendarme T O. J.

le gendarme D

APJ.

-----// RENSEIGNEMENTS DIVERS //-----

.../...



Brigade de
P.V. N° 180 du 28/3/1979

OBJET VOLANT NON IDENTIFIE

PLAN DE SITUATION

LEGENDE :

- T1 : Emplacement témoin S , D
 - T2 : Emplacement témoin L , S
 - T3 : Emplacement témoin T , ép. B , M
 - T4 : Emplacement témoin S , J en fin d'observation.
- Aerodrome de -
 Sens présumé marche OVNI.

Je me souviens à ce moment là que j'ai appelé en disant des
" petits " " Petit petit moteur ". J'ai eu l'impression d'avoir
" les entendus sur le feu vert s'être décollés. Les premiers deux
" sont allés vers le rouge et le blanc dans notre
" direction, c'est là que j'ai pris peur.

Après avoir vu l'objet, je puis dire qu'au départ le rouge
" rouge paraissait avoir un diamètre de 10 centimètres environ
" et lorsque il était plus près de moi, le diamètre pouvait être
" double. Je ne suis retourné pour regarder la voiture et j'ai
" demandé à [] de venir pour quitter les lieux.

Après avoir pris la direction de [], je me suis arrêté
" entre la voiture et [], non mais à quatre m de l'objet
" quand il est, je ne l'ai plus regardé. [], sans même
" être chez les personnes pour leur demander de venir voir cet
" objet et quand nous sommes sortis, il n'y avait plus rien.

Après le décollage, je n'ai remarqué aucun objet mais sim-
" plement les trois feux de différentes couleurs.

Je n'ai entendu aucun bruit pendant ce qui apparaît à
" que ne laisse supposer une fois de plus qu'il ne s'agit pas
" d'un avion. Par ailleurs, le changement de direction est un
" plus horizontal et à angle droit ne laisse croire qu'il ne
" s'agit pas d'un avion ordinaire.

Après avoir vu l'objet je n'ai vu le feu toucher terre.

Je précise que ma épouse qui, d'habitude, lorsque je
" demande et consulte dans la voiture, est habituellement avec
" moi, elle n'a pas bougé ni regardé et était complètement en

vous signale ses faits à toutes fins utiles. D'autres
" voitures ne présentaient, à cette hauteur, aucune particularité
" d'aspect ni à cette hauteur lorsque nous étions en circulation
" des 05 [] et 7 11, pas plus qu'ailleurs.

Il s'agit non identifié à certainement un type inconnu
" sur le régime de son moteur qui, à ce moment donné a commencé
" à s'élever. Hier, à la même heure, nous sommes allés voir
" les lieux mais nous n'avons rien vu."

Le 28 mars 1979 à 15 heures 30, lecture faite par moi de
" la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer
" à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue,

I.O.P.J.

[]

[]

MOUVEMENT

DE

COMPAGNIE OU ESCADRON

DE

UNITÉ

BRIGADE

P.V N° 180 / 19 79

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

D. V. N. I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE
ENTENDUE

L S : G

RÉFÉRENCES

CE JOUR vingt-huit mars mil neuf cent soixante-dix-huit,
NOUS SOUSSIGNÉ(S), D , H: , Gendarme

VU LES ARTICLES

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Ce jour, 28.03.79, au bureau de notre Brigade, nous Gendarme D entendons :

- L , S , G , ans, Aide-Ménagère, demeurant
à () née le à , fille de M
et de D , D , nationalité française, qui déclare :

" Le 26 mars 1979, mon amie S , D et moi nous roulions sur le chemin départemental , route de . D conduisait sa voiture Renault 4L tandis que j'étais assise sur le siège arrière côté gauche, derrière elle. Il était 22 heures, lorsqu'à la sortie de , à hauteur des établissements , D a vu par la vitre de la portière droite une lueur dans le ciel. Elle m'a dit " REGARDES, C EST DROLE CE QU'IL Y A ". J'ai regardé moi aussi, et j'ai vu aussi une lueur qui clignotait. Cet objet traçait des ZIÛ ZAG, à angle droit, dans le ciel. Nous avons tout d'abord commencé à plaisanter en disant que ce serait bien si c'était un OVNI. Nous lui faisons même des plaisanteries en lui disant " TIENS, UN PETIT SUSUCRE, VIENS LE CHERCHER ". Je ne puis vous préciser à quelle distance nous pouvions apercevoir cet objet, mais en me penchant vers la vitre de la portière arrière droite, je le voyais d'un diamètre de 10 à 15 centimètres.

Sur la route, devant nous, d'autres voitures circulaient dans le même sens. Les feux " Stop " s'éclairaient, dans doute leurs conducteurs devaient apercevoir comme nous cet objet et ralentissaient l'allure de leur véhicule pour le regarder.

Nous avons poursuivi notre route en roulant lentement tout en observant cet engin. J'ai pu constater qu'en se déplaçant il lançait des "flaschs" rouges et verts . Nous avons suivi cet objet sur plusieurs kilomètres . A un moment, nous avons bifurqué pour prendre la route de . Alors que nous roulions sur la route de , cet objet se déplaçait en hauteur et dans notre sens de circulation, cette fois, nous avons vu cet engin dans la lunette arrière de notre véhicule et qui se dirigeait vers nous. D a arrêté sa voiture sur le bas-côté et elle a fait des appels phares et nous sommes sorties de la voiture. Toutes les deux, nous avons vu cet engin qui lançait des lumières de couleurs différentes. Pour moi, quand cet objet se stabilisait dans le ciel, il laissait sortir des "flaschs" blancs - quand il a démarré, la lumière était continue, de couleur ^{verte} émeraude. A ce moment, nous avons pris peur toutes les deux et nous sommes remontées dans la voiture. D possède une chienne dans sa voiture, celle-ci est de nature vive, cherche toujours à sortir la première de la voiture quand on ouvre la portière, n'a cette fois-ci manifesté aucune intention de sortir de l'auto. Dès que nous avons . . . o

aperçu cet engin à la sortie de , la chienne, contrairement à son habitude était calme, s'était couchée sur la banquette.

D a remis en route le moteur de sa voiture et s'est avancée sur la route. Je regardais par la lunette arrière de la voiture et, à D qui me demandait des précisions sur le déplacement de l'engin, je lui ai dit qu'il venait vers nous. Nous nous trouvions à ce moment à environ 150 mètres du C.D. J'ai bien vu un engin de forme convexe en dessous, d'une couleur rouge et large d'environ 60 centimètres, je ne distinguais pas bien le dessus, il se confondait dans le noir.

Mon amie a arrêté la voiture une dizaine de mètres plus loin, toujours dans la lunette arrière, j'ai vu au milieu de celle-ci les fils d'une ligne haute-tension et au dessus de ces fils l'engin qui se déplaçait très lentement, légèrement incliné vers la gauche avec toujours la lumière rouge en dessous. J'ai dit à D que l'engin avançait vers nous, elle m'a dit qu'elle avait peur. Pour ma part, je n'étais prise d'aucune panique. D a redémarré la voiture et nous avons décidé d'aller chercher des copains à I situé à trois kilomètres plus loin. J'ai continué à observer cet engin qui restait toujours au même endroit. A un moment, à cause de la configuration du terrain, je l'ai perdu de vue. Un peu plus loin, j'ai revu cet engin lançant cette fois des "flaschs" blancs. Toutes les deux, nous sommes allées appeler J et son frère N T. Ils sont sortis avec nous, et à un moment, j'ai dit " REGARDEZ ENTRE DES DEUX ARBRES, IL Y A UNE LUEUR VERTE ". Je ne sais pas si J l'a vue comme moi.

Tous les quatre, nous avons refait le chemin inverse jusqu'au carrefour du chemin de au C.D. et nous n'avons rien vu.

Quand nous sommes rentrées chez nous, avant de nous endormir, nous avons discuté de cette affaire pendant un bon moment et, j'ai fait remarquer à D que lorsqu'elle faisait usage de ses freins, ceux-ci freinaient brusquement et, elle m'a demandé si je n'avais pas ressenti quand le moteur s'était un peu emballé quand nous étions arrêtées sur la route à proximité du C.D.

Hier soir, nous sommes retournées toutes les deux sur les lieux avec l'intention de revoir cet objet et nous sommes restées jusqu'à 23 heures sans rien apercevoir.

Le 28 mars 1979 à 16 heures 30

Lecture faite persiste et signe

La personne entendue

L'Enquêteur

(A signé à l'original de sa déclarations)

GROUPEMENT

de

COMPAGNIE O.V.N.I.

de

UNITÉ

P.V N° 116 / 1979

PROCÈS - VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE T, M, épouse B

RÉFÉRENCES

CE JOUR trente mars mil neuf cent soixante dix-neuf
NOUS SOUSSIGNÉ(S), B J -C, M.d.L.Chef, OPJ, commandant la brigade

~~VIX LES ARTICLES~~

EX CODE DE PROCEDURE PENALE, RAPPORTONS LES OPERATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS, nous trouvant en service à, recueillons le témoignage suivant de :

T, M, épouse B, ans, commerçante, née le
à, fille des feus E et L, demeurant à, de nationalité française, qui nous déclare à 11 heures :

""""Suite à l'article "Un O.V.N.I. dans le", paru dans le journal de ce jour 30 mars 1979, je tiens à déclarer que j'ai vu le même phénomène de couleur à trois reprises.""""

""""La première fois c'était le 26 février 1979, un lundi, j'ai vu une lumière orange et verte, face à mon établissement et à l'Est, se déplacer dans le ciel horizontalement et ensuite verticalement à très grande vitesse vers 21 heures 30.""""

""""Le même phénomène s'est à nouveau reproduit les lundis 5 et 12 mars 1979 en fin de soirée à peu près à la même heure, il se trouvait pratiquement au même endroit, au point fixe dans le ciel.""""

S.I.-""""Je n'ai pas vu ce phénomène le lundi 26 mars 1979, n'étant pas sortie de mon établissement où j'étais occupée.""""

S.I.""""Je ne peux préciser la forme de cet objet, n'ayant vu pratiquement que les lumières oranges et vertes émises dans le ciel, cet objet se trouvant à l'horizon très loin et à l'Est, toujours au même endroit.""""

""""Je m'engage à regarder à nouveau lundi prochain, pour voir si le même phénomène se reproduit et je vous en informerai aussitôt le cas échéant.

Le 30 Mars 1979 à 11 heures 20.

Lecture faite persiste et signe.

L'O.P.J.,

